47e Année — 1933 — N° 7

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 18 Février 1933

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

le cheval

Le Concours Hippique
A NANTES
du 19 au 26 Février

Le Concours Hippique organisé sur le Cours Saint-Pierre par la Société Hippique Française et d'Encouragement à l'Elevage du cheval de guerre a eu lieu du dimanche 19 au dimanche 26 février.

Cette belle manifestation en faveur de l'Elevage de la région remporte, chaque année, un brillant succès.

Le nombre et la qualité des chevaux engagés dans les présentations des chevaux de selle et dans les épreuves d'obstacles permettent d'escompter un succès au moins égal aux précédents.

Les présentations de chevaux de selle auront lieu dans la matinée et les épreuves d'obstacles, civiles et militaires, se disputeront tous les jours après-midi, sauf le vendredi 24 février, où les opérations auront lieu sur le Champ de Courses du Petit-Port.

Les examens d'équitation pour jeunes gens auront lieu les mercredi 22 et jeudi 23 dans la matinée.

⁂

Voici le programme détaillé des épreuves :

Dimanche 19 février. — 9 h. ½ : Prix internationaux. Chevaux de trait attelés. — 14 heures : Prix de début. Epreuves d'obstacles (gentlemen). — 15 heures : Prix de la Marne. Obstacles (officiers).

Lundi 20 février. — 8 h. ½ : Examen, par le jury de réception, de tous les chevaux de selle ; pesage, mensuration et répartition des chevaux entiers de 3 et 4 ans et des chevaux de 3 à 6 ans. — 10 h. ½ : Chevaux entiers de 3 et 4 ans, présentés montés. — 14 heures : Prix de l'Ourcq. Obstacles (officiers). — 15 h. ½ : Prix des Cercles. Obstacles (gentlemen).

Mardi 21 février. — 8 h. ½ : Poulains hongres et pouliches de 3 ans « poids lourds » 2e division. — 9 h. ½ : 1re division. — 10 heures : « Poids moyens » 2e division. — 14 heures : Epreuves d'obstacles pour sous-officiers. — 14 h. ¾ : Prix des Ecoles. Epreuve d'obstacles pour chevaux français. — 16 heures : Prix de la Loire-Inférieure (officiers). Puissance et adresse.

Mercredi 22 février. — Concours régional de chevaux d'armes (officiers). Epreuve de dressage (manège du Quartier Richemont). — 8 h. ½ : Examens d'équitation pour jeunes gens de 15 à 21 ans. — 8 h. ½ : Poulains hongres et pouliches de 3 ans « poids moyens » 1re division. — 10 heures : Chevaux de selle de 4 ans « poids lourds ». — 11 heures : Chevaux de selle de 5 et 6 ans « poids lourds ». — 14 heures : Prix de Saint-Georges (omnium). Epreuve d'obstacles pour chevaux français. — 15 h. ½ : Prix de la Ville de Nantes (omnium). Coupe des chevaux français. Obstacles.

Jeudi 23 février. — 8 heures : Examens de dressage (selle et attelage). — 9 heures : Examens d'équitation pour jeunes gens de 15 à 21 ans. — 9 heures : Chevaux de selle de 4 ans « poids moyens ». — 10 h. ½ : Chevaux de selle de 5 et 6 ans « poids moyens ». — 13 h. ½ : Prix des juniors. Epreuves d'obstacles. — 14 h. ½ : Concours régional des chevaux d'armes. Obstacles (officiers). — 15 h. ½ : Prix du Cours Saint-Pierre. Obstacles (gentlemen).

Vendredi 24 février. — Epreuves d'extérieur pour chevaux de selle, sur l'Hippodrome du Petit-Port. — 10 heures : Chevaux de 4 ans « poids lourds », « poids moyens ». — 14 heures : Chevaux de 5 et 6 ans « poids lourds », « poids moyens ».

Samedi 25 février. — 11 heures : Réunion des membres sociétaires de la circonscription de l'Ouest. — 14 heures : Prix du Commerce Nantais (La Coupe). Obstacles (gentlemen). — 15 h. ½ : Prix du Rhin. Epreuve de puissance (officiers) (gros obstacles en hauteur et en largeur).

Dimanche 26 février. — 14 h. ½ : Coupe militaire. Obstacles (officiers). — 16 h. ½ : Epreuve des six barres (gentlemen). Puissance et adresse.

Les quarante heures et la terre

Le Syndicat Central des Agriculteurs de France, rue du Louvre, à Paris, en son assemblée générale a cru utile, à la suite des diverses motions qui furent proposées à son appréciation, d'émettre une énergique protestation contre les projets de la loi des quarante heures de travail. Elle est à l'étude dans certains milieux parlementaires et elle fait l'objet des oiseuses paperasseries, des palabres sans fin des augures de la Tour de Babel de Genève. Il est, bien entendu, proposé d'en appliquer les règles à toutes les branches de la production, y compris l'Agriculture.

N'est-il pas utile de protester contre de telles fantaisies ? D'élever la voix du bon sens, celle de la Terre ?

⁂

Afin de pallier le chômage, peut-être amené en partie par l'extension du machinisme, il faut, dit-on, diminuer les heures de travail de chacun. Nous relèverons du même coup la dignité du travailleur, nous lui interdirons de s'employer plus de 40 heures par semaine, il ne fera rien obligatoirement le samedi et le dimanche.

Bien entendu, comme il faut que l'ouvrier vive, il sera payé pour 40 autant qu'il l'est pour 48 ou 50. Bien entendu encore, comme il faut que toutes les branches de l'économie soient équilibrées, cette mesure sera appliquée intégralement à l'Agriculture.

On croit rêver ! Sont-ce des gens sérieux, ou bien de pauvres innocents qui en gésine — et pour faire parler d'eux — ont mis au monde une telle idée ?

Notre génération, celle du siècle finissant, éprise de progrès scientifique, avait fondé ses espoirs d'amélioration du sort des pauvres hommes sur cette indéniable marche en avant. Il devait permettre de produire les objets nécessaires au confort de la vie à des prix de plus en plus bas, afin qu'ils puissent être mis à la portée du plus grand nombre. La consommation en serait de plus en plus importante.

Il y a crise de surproduction par gaspillage des richesses et appauvrissement général, on propose comme remède une réduction des heures de travail ! A coup sûr il provoquera une formidable augmentation du coût de la vie.

On travaillera moins, on sera payé plus cher, tous les prix monteront. Remède digne de Gribouille.

Mon Dieu, pourquoi toujours légiférer, codifier, etc... Et la liberté humaine, qu'en fait-on ? N'est-elle pas la première condition de la dignité.

Pourquoi aller contre les lois supérieures de la nature. La première imposée à l'homme n'est-elle pas celle du travail ? « Le pain quotidien à la sueur de ton front. » Elle date de la Création ; jamais et en aucun pays, depuis un nombre inconnu de millénaires, elle n'a pu être enfreinte par personne.

Beau moyen de remédier à la vie chère que de mettre la maison à l'envers. Ecoutons donc un peu l'avis des sages de la vieille Chine : « Nos anciens, dit un empereur de » la famille des T'ang, tenaient pour » maxime que, s'il y avait un homme » qui ne travaillait point, quelqu'un » souffrait le froid ou la faim dans » l'empire... »

Si le travail diminue, l'aisance fait de même.

Notre grand La Fontaine (il a tout dit) nous apporte sur ce sujet la plus saine doctrine économique. Que fait-il dire à son immortel Savetier :

Chaque jour amène son pain.
Tantôt plus, tantôt moins, le mal est [que toujours
Il s'entremêle certains jours
Qu'il faut chômer ; on nous ruine en [fêtes.

On nous ruine en fêtes ! Le joyeux chanteur de l'échoppe ne trouvait pas la semaine trop longue, bien au contraire.

Comme nous pourtant il devait la connaître la semaine de cinq jours. De tous les temps il y en a eu qui la pratiquèrent. Ce sont ces travailleurs qui ont un poil dans la main et... le gosier trop en pente. Après la ribote dominicale, ils se reposent le Lundi. Faire le Lundi, telle est la dernière trouvaille sociale sacro-sainte de Genève. Au lieu du Lundi ce sera le Samedi. Quelle innovation prestigieuse !

⁂

Le mieux sera l'application de la loi à l'Agriculture ; on va rire.

Vivement, Messieurs les légiférants, suivant votre savant jargon, adjoignez-vous une sous-commission constructive des meilleurs ingénieurs agricoles du monde, ne regardez pas au prix, et nous allons chercher :

1° Une race de vaches qu'on ne tirera ni le Samedi ni le Dimanche.

2° Des bêtes qui ne mangeront pas.

3° Un parapluie assez grand pour régler la pluie et le beau temps.

Avec çà, nous pourrons nous reposer confortablement comme les plus gros fonctionnaires de Genève. Quelle veine ! Ce ne sera pas trop tôt, on va faire le Samedi.

DE CAMIRAN,
Ingénieur agricole,
Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Société Nantaise d'Horticulture

TOILETTE D'HIVER DE NOS ARBRES FRUITIERS

La majorité des fruits que nous récoltons en France sont véreux, tavelés, momifiés, difformes et difficilement vendables.

Ceux importés d'Amérique se vendent malheureusement beaucoup mieux parce qu'ils sont sains et de belle présentation.

Le remède à cette situation est simple : il faut que les arbres fruitiers soient traités en France comme ils le sont dans les pays étrangers.

Le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure poursuit à travers le département ses différentes démonstrations pour le traitement des arbres fruitiers.

Son but est d'en vulgariser les traitements pour inciter tous ceux qui veulent avoir des fruits sains à débarrasser leurs arbres des mousses, des lichens et autres parasites.

Sur la demande de la Société Nantaise d'Horticulture, il fera le dimanche 26 courant, à 10 heures, à Nantes, chemin des Agenets, n° 8 (près le rond-point de Paris), une démonstration des traitements hivernaux à donner aux arbres fruitiers.

Cette démonstration sera publique et gratuite, elle se fera au jardin-école de la Société, où tout le monde aura accès.

LE REMEMBREMENT DE LA PROPRIETE RURALE

Le Congrès des améliorations rurales, qui s'est tenu à Paris en 1931, et qui s'est préoccupé du remembrement de la propriété rurale, a considéré cette opération comme étant à la base du meilleur aménagement de l'exploitation agricole en rendant le travail plus aisé et en contribuant à l'abaissement des prix de revient.

En plein accord avec les représentants des Chambres d'agriculture et des Offices agricoles, il a chargé la Fédération nationale des collectivités d'électrification et d'améliorations rurales, d'organiser une vaste propagande en faveur de cette salutaire, mais délicate opération.

Pour répondre à cette invitation, la Fédération vient d'éditer une brochure, « Le remembrement de la propriété rurale », contenant sur la matière tous renseignements utiles

Pour se la procurer, s'adresser à la Fédération nationale des collectivités d'électrification et d'améliorations rurales, 5, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

Ne refermez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces des « OFFRES ET DEMANDES ». L'une d'elles peut vous intéresser.

Un Brin de Causette...

— Allons, père Martin, v'là la berouée qui tombe, y fait point chaud ; tu rentres dan point à la maison ?

— T'a l'heure mon vieux Jeannot, j'ai point terminé mon ouvrage... tu sais ben que le bouleau s'faisant point tout seul et qui connaissant pas la journée d'huit heures.

— Chez nous, pauvres paisans, c'est le soleil qui nous guide. Si qui fallait seulement travailler que huit heures dans nos fermes, j'sais point comment qu'on ferait ni comment qu'on mangerait ? Tiens, rapport à c'te question, t'as point vu qui faisant campagne à présent, pour appliquer la semaine de 40 heures ?

— La semaine de quarante heures?

— Dame oui ! Les autres ne travailleraient pu que cinq jours la semaine (et encore 5 journées de 8 heures) et pis y se reposeraient les deux autres...

— Tu parles d'une affaire !.

— Pour sûr, mon pauvre Martin, mais c'est nous qui seriant encore les dindons là-dedans, car ça pourait point s'appliquer à l'agriculture et pis du coup on voirait tous nos commis, nos servantes de fermes, qui fileraient en quatrième vitesse vers les villes.

— Déjà avec la journée de huit heures, leurs rassurances sociales, les retraites, les semaines anglaises, les cinémas et tout leur bazar, on avait ben de la peine à trouver de la main d'œuvre pour s'faire aider...

— Un coup qu'on aura la semaine de 40 heures ou de 30 heures ça sera encore ben pire ! Et pis ça fera raugmenter le prix de la vie... Y leur faudra 300.000 fonctionnaires de pus, ce qui fera trois milliards et demi d'impôts supplémentaires... Même chose dans le commerce et l'industrie où qui aura une augmentation du personnel, des salaires, de l'outillage, des frais généraux, des cotisations d'assurances sociales, de la taxe sur le chiffre d'affaires... tout raugmentera et en fin de compte c'est le consommateur qui paiera l'addition. Sans compter que ça sera la misère pour tout le monde et du chômage, pisqu'on pourra pu esporter nos produits, rapport qu'on produira trop cher. Déjà depuis l'application chez nous des rassurances sociales nos esportations n'ont fait que diminuer et not'balance commerciale est en déficite de pusieurs milliards !

— Alors, ça sera la fin des haricots, père Jeannot ! Mais qui c'est qu'avant fait une découverte pareille ?

— Comme terjours ces idées là venant des pays étrangers, qui sont jaloux de nous voir pu tranquilles qu'eux autres, ou qui voulant nous déverser le trop plein de leurs chômeurs et de leurs marchandises. La journée de 8 heures venant tout drète des Etats-Unis, où c'est qui l'appliquant même pas... c'est un cadeau comme le doryphore ou le pou de San José ! Les Assurances Sociales venant d'Allemagne, où c'est qui n'en veulent pu et c'te Semaine de 40 heures ou de 30 heures an'hui, venant d'Italie, où c'est qu'ils ont trop d'ouvriers et qui voudraient nous en passer.

— Perquoi alors qu'on repousse point ces lois chez les autres et pis qui nous foutent la paix !

— Ah ! mon pauvre Martin, nos dirigeants voteront quand même la Semaine de 40 heures, tant qui sont habitués à promettre pu de beurre que de pain... mais faudra qui nous trouvent des machines qui feraient la culture sans bonhommes !

maître Jeannot

Si votre intérêt est souvent méconnu, si satisfaction n'est pas toujours donnée à vos justes aspirations, c'est la faute de tous ceux qui, parmi vous, ne participent pas à la lutte commune.

Faites donc adhérer vos voisins et amis à notre grand Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

La Taille de nos vignes à Muscadet

Les opérations de la taille se poursuivent hâtivement dans tous nos vignobles. Ce travail nécessite une certaine dextérité... et des hommes aux reins solides, en raison de la position courbée qu'il faut avoir toute la journée. Notre photo a été prise mardi, dans une vigne des bords de la Sèvre.

Le Pourridié du Pommier

Le pourridié depuis quelques années étend ses ravages de façon très inquiétante, et les plaintes des cultivateurs à ce sujet se font de plus en plus nombreuses. Aussi M. Kuntz, professeur d'agriculture du Morbihan, donne à ce sujet quelques conseils utiles.

Le pourridié se manifeste sous des dehors parfois très différents. Certains pommiers se dessèchent rameau par rameau, branche par branche, et mettent plusieurs années pour mourir. D'autres, qui hier encore, semblaient pleins de vie, après une floraison abondante, voient leurs feuilles jaunir, leurs fruits à peine formés tombent en masse et, la même année, l'arbre meurt d'un seul coup, complètement desséché. Et ainsi les vides ne se comptent plus où le pourridié a élu domicile : pommiers adultes, jeunes sujets à peine formés, beaucoup périssent d'une façon irrégulière, comme marqués par la fantaisie du mal.

Nombreux sont les cultivateurs qui ont essayé de se rendre compte de la cause de cette perte qui, dans certaines fermes, se chiffre chaque année par des milliers de francs.

S'agit-il d'un pommier gravement atteint dont la ramure est en grande partie desséchée ; l'écorce de la base du tronc est soulevée par places ; il est aisé de la détacher du bois, qui apparaît brun-rougeâtre et parfois brun-noirâtre, couleur caractéristique qui ne trompe guère sur la nature du mal. Les racines, dégagées à la pioche du côté atteint, sont dans un état de décomposition plus ou moins avancé. Certaines présentent entre le bois et l'écorce des lames blanchâtres, de consistance molle et à bords festonnés. Parfois, à la surface des racines mortes, on trouve des cordons noirâtres ramifiés. Enfin, au pied des arbres dépérissants se développent, en paquets, aux mois de septembre et d'octobre, des champignons couleur de miel. Lames, cordons, champignons, sont autant de formes adoptées par le pourridié pour progresser sous terre et se reproduire en tuant dans les racines où il est installé, les cellules de l'écorce et du bois par où circule la sève, ce qui détermine, lorsque toutes les racines sont envahies, la dessiccation complète de l'arbre.

Le pourridié semble s'attaquer, de préférence aux pommiers plantés en plein champ. C'est, à n'en pas douter, parce que le pourridié a pénétré plus aisément dans ces arbres, grâce aux blessures occasionnées par la charrue. Mais il est bien reconnu que le pourridié attaque aussi les pommiers affaiblis par suite des récoltes abondantes que ne viennent pas compenser des fumures indispensables. La pénurie de chaux, la trop grande compacité du sol ou l'excès d'humidité sont également autant de causes qui favorisent le développement de la maladie. Les remèdes suivants, vivement préconisés, découlent de ces constatations.

Fumer régulièrement. Une bonne fumure pour pré-verger sera constituée par 600 kilos de scories et 500 kilos de sylvinite, alternées tous les deux ans avec 150 kilos de sulfate d'ammoniaque.

Chauler régulièrement à la dose de 2.000 kilos à l'hectare, tous les quatre ans.

Herser vigoureusement les prés-vergers et assurer l'écoulement des eaux.

Eviter de blesser les racines lors des labours. Bêcher au pied des pommiers à l'aide d'une fourche à bêcher et non d'une pelle.

Arracher soigneusement les racines des pommiers morts et les brûler.

Eliminer les sujets affaiblis ou trop âgés.

Ne jamais planter un jeune sujet dans le trou d'un mort.

Enfin pour les pommiers atteints on les traitera de la façon suivante :

Déchausser au printemps le pommier malade. Enlever les racines totalement envahies et racler jusqu'au bois celles simplement attaquées.

Badigeonner les plaies résultant du nettoyage avec une solution à 30 % de sulfate de fer, ou de sulfate de cuivre à 3 %.

Enlever les branches mortes et raccourcir les maîtresses branches.

ECHOS

FOIRES AU MIEL : La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure organise deux nouvelles foires au miel : A Nantes, les samedi 18 et dimanche 19 février, au pied du Château, et à Saint-Nazaire, le dimanche 5 mars, place Marceau, toute la journée.

⁂

A ANGOULEME se tiendra, le dimanche 26 février, une Foire aux Vins et Cognacs, organisée par la Société d'Agriculture de la Charente. Avis aux amateurs qui veulent approvisionner leur cave.

⁂

EN BELGIQUE : Le Gouvernement supprimerait prochainement le régime des licences pour l'importation des beurres et instituerait une double taxe aux beurres importés, en vue d'établir un équilibre entre les prix des beurres étrangers et des beurres beiges.

⁂

PLUVIOMETRE : Le premier pluviomètre construit en France fut placé en 1688, par le marquis de Louvois, sur la terrasse de l'Observatoire, à Paris.

Pourquoi la vie est chère

Les raisins de la Treille du Roi, qui sont vendus à Fontainebleau, relèvent de trois départements ministériels : les Beaux-Arts, qui ont la garde des domaines nationaux historiques ; l'Agriculture, fournit et équipe les jardiniers, et enfin l'Intérieur, pour raisons administratives. En sorte qu'autour de trois tables sur lesquelles s'amoncelaient les grappes, on ne comptait pas moins de vingt-quatre fonctionnaires, dont douze jardiniers.

On conçoit que dans ces conditions l'opération ait été largement déficitaire. Les 450 kilos de raisins ont produit une recette de 8.000 fr., alors que leur prix de revient, selon les estimations autorisées, est d'environ 200.000 francs.

Malheureusement cette observation vaut pour bien d'autres produits que ceux de la Treille du Roi.

SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE

Concours Départemental d'Animaux Reproducteurs

à NANTES, les Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 1933

au Champ de Mars, *dans l'enceinte de la* **Foire Commerciale**

ORDRE DES OPERATIONS
(Heure légale)

Samedi 8 avril. — Tous les animaux devront être installés à 9 heures au plus tard. Ils pourront être amenés à partir du vendredi, à 15 heures. — 9 h. 30 : Classement des animaux par les jurys. — Après-midi : Exposition générale.

Dimanche 9 avril. — Exposition générale. L'enlèvement des animaux sera permis le dimanche 9 avril, à partir de 18 h. 30, mais les exposants auront la liberté d'occuper leurs stalles la nuit.

45.000 francs de prix, plaques, médailles et objets d'art. Une médaille de vermeil, deux médailles d'argent, deux médailles de bronze, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

PROGRAMME

Article premier. — Le Concours annuel de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, aura lieu à Nantes, les 8 et 9 avril 1933, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, suivant les horaires ci-dessus.

Il est ouvert exclusivement aux agriculteurs du département.

Art. 2. — Pour chacune des races bovines : Maine-Anjou, Nantaise, Normande.

Les prix à décerner sont ainsi répartis :

MALES

1re Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

2e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement : 1er prix, 400 fr.; 2e prix, 350 fr.; 3e prix, 325 fr.; 4e prix, 300 fr.; 5e prix, 275 fr.; 6e prix, 225 fr.

3e Section. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement : 1er prix, 450 fr.; 2e prix, 400 fr.; 3e prix, 375 fr.; 4e prix, 350 fr.; 5e prix, 325 fr.; 6e prix, 300 fr.; 7e prix, 275 fr.

FEMELLES

4e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

5e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

6e Section. — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.

7e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 275 fr.; 4e prix, 250 fr.; 5e prix, 225 fr.; 6e prix, 200 fr.; 7e prix, 175 fr.

PRIX D'ENSEMBLE

Réservés aux meilleurs lots d'ensemble comprenant un mâle et trois femelles de même race et de même étable. Chacun des Syndicats d'élevage a offert 750 fr. pour les prix d'ensemble de sa race : 1er prix, 350 fr.; 2e prix, 300 fr.; 3e prix, 250 fr.; 4e prix, 225 fr.; 5e prix, 200 fr.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

Des prix supplémentaires pourront être accordés aux animaux et aux lots d'ensemble méritants qui n'auraient pas été récompensés par l'un des prix prévus au programme.

PRIX SPECIAUX OFFERTS PAR LES SYNDICATS D'ELEVAGE

Race Maine-Anjou. — Prix de Championnat : 150 fr. au plus beau mâle, 100 fr. à la plus belle femelle.

Race Nantaise. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

Prix de Juigné: 500 fr. (qui peuvent être partagés) pour le ou les éleveurs faisant partie du Syndicat, ayant présenté au concours les meilleurs reproducteurs, mâles ou femelles, inscrits au Herd-Book Nantais.

Race Normande. — Prix de Championnat : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle, 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle.

Art. 3. — Les taureaux devront être rigoureusement munis de mouchettes ou d'anneau nasal, sous peine d'expulsion du concours.

Art. 4. — L'entrée des enclos réservés à l'examen des animaux par le jury n'est autorisée qu'à la personne qui tient en main l'animal présenté.

Art. 5. — Nul exposant ne peut obtenir plusieurs prix dans la même section.

Art. 6. — La Commission aura la faculté de reporter d'une section sur l'autre les prix qui n'auraient pas été mérités ou attribués, et même d'employer les fonds ainsi disponibles à majorer les prix attribués à des animaux jugés absolument remarquables et à créer des prix supplémentaires.

Au cas où la totalité des prix affectés à une race insuffisamment représentée ne serait pas attribuée, les fonds ainsi disponibles pourraient être reportés sur les autres races.

Les décisions du Jury sont sans appel.

Art. 7. — Les animaux que leurs propriétaires auraient placés dans une section dans laquelle ils ne doivent pas concourir, seront remis dans la section à laquelle le Jury estimera qu'ils devront appartenir.

Art. 8. — Tous les animaux admis à concourir recevront un numéro d'ordre.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Transport. — 1° Retour gratuit. Les Compagnies de chemins de fer de l'Etat et du P. O. accordent une déduction de 50 % sur le transport des animaux exposés au Concours, à la condition que les expéditeurs fassent la demande de cette bonification en faisant leur déclaration d'expédition et qu'ils paient le tarif entier à l'aller ; le retour leur est accordé gratuitement. Pour obtenir cette gratuité, faire timbrer la feuille d'expédition au Commissariat du Concours.

2° Indemnité de distance. — Afin d'encourager les éleveurs éloignés de Nantes, la Société d'Agriculture a décidé de participer aux frais de transport de leurs animaux : Tout parcours inférieur à 35 kilomètres sera entièrement à la charge de l'exposant.

Pour les parcours supérieurs, l'exposant ne gardera à sa charge que le prix afférent à 35 kilomètres. Les frais entraînés par l'excédent de distance seront remboursés à l'éleveur par la Société d'Agriculture sur présentation au Commissariat du Concours de sa feuille d'expédition.

Octroi. — Les exposants recevront une « Carte d'exposant » qu'ils devront montrer au bureau de l'octroi à leur entrée à Nantes.

Les cartes d'exposants sont rigoureusement personnelles.

Nourriture et litière des animaux. — La nourriture incombe aux exposants qui trouveront à acheter dans l'enceinte du Concours : fourrages, paille et aliments divers.

Il sera fourni gratuitement pour la litière une botte de paille par animal exposé.

Avis. — Pour obtenir tous autres renseignements et programmes, s'adresser à M. le Secrétaire Général de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, auquel les demandes d'admission devront parvenir avant le 15 mars, dernier délai. Toute demande postérieure à cette date sera déclarée non avenue.

agriculteurs...
mieux vaut tard que jamais...
vous pouvez encore épandre votre Superphosphate de chaux.
il peut être appliqué en tous temps.
commandez tout de suite
B2

Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure

La FUMURE du TABAC

Importance de la réaction du sol. — Avant de se préoccuper de la fumure à appliquer au tabac, il importe tout d'abord d'examiner l'état du sol au point de vue de sa réaction. Les meilleurs résultats sont obtenus quand la réaction est au voisinage de la neutralité : les terrains trop calcaires donnent des produits cassants, pailleux et de couleur bigarrée, les sols acides produisent des tabacs manquant de souplesse et de résistance, à tissu sans élasticité.

Si le sol est acide, il sera donc indispensable d'effectuer un chaulage qui la ramènera à une légère alcalinité, condition essentielle pour obtenir des produits de bonne qualité.

Exigences du tabac en éléments fertilisants. — L'importance du chaulage étant ainsi établie, examinons maintenant les exigences du tabac en éléments fertilisants. D'après A.-Ch. Girard et Eug. Rousseaux, une bonne récolte de tabac d'un rendement moyen de 1.918 kil. 5 de feuilles sèches à l'hectare (environ 50 kilos aux 1.000 pieds pour la variété Paraguay) exporte du sol :

143 kil. 9 d'azote,
31 kil. 2 d'acide phosphorique,
238 kil. 3 de potasse,
195 kil. 6 de chaux.

Le tabac, on le voit, est surtout exigeant en azote et en potasse ; par contre, il n'a que des besoins réduits en acide phosphorique.

Importance de la fumure. — Non seulement le tabac a de très grandes exigences en éléments fertilisants, mais il faut ajouter à cela que, malgré le développement foliacé considérable qu'il atteint, sa période de végétation est très courte puisqu'il ne s'écoule que 90 à 100 jours entre la plantation et la récolte. Il importe donc de lui fournir en grande quantité des engrais rapidement assimilables ; si toute la fumure n'est pas utilisée le reste servira d'ailleurs à la culture suivante.

En fait, peu de plantes sont aussi sensibles que le tabac à l'action des engrais, non seulement en ce qui concerne le rendement en poids mais aussi au point de vue de la qualité des produits. Ce dernier point a une importance particulière, étant donné que depuis 1929 la culture est nettement orientée vers la production des tabacs fins de bonne qualité. Or il est possible, avec une fumure appropriée, d'obtenir des tabacs qui ont à la fois du poids et de la qualité, et c'est cette heureuse association qui permet au planteur de retirer le plus d'argent de sa récolte.

Engrais organiques. — C'est surtout sous forme organique qu'il convient d'apporter au tabac l'azote dont cette plante est très avide. La base de la fumure doit donc être constituée par un bon apport de 30.000 à 40.000 kilos de fumier de ferme à l'hectare. Le tabac préférant la « vieille graisse », on utilisera du fumier bien décomposé qu'on enfouira le plus longtemps possible avant la plantation.

Insuffisamment « fait » ou enfoui trop tard, le fumier n'aurait pas le temps d'être décomposé dans le sol pour être utilisé avec profit par le tabac qui, comme nous l'avons dit, a une très courte période de végétation.

On peut également utiliser les engrais verts (lupin, vesce, jarosse, féverolle, trèfle incarnat) comme cela se pratique très largement dans le Sud-Ouest. Ces légumineuses sont généralement semées sur déchaumage. Pour obtenir de bons résultats avec les engrais verts, on doit les enfouir au moins deux mois avant la plantation du tabac, même si le fourrage n'a pas atteint son complet développement.

Trop souvent l'enfouissement a lieu trop tard ; les engrais verts n'ont pas le temps de se décomposer, leur action est forcément réduite et en outre ils donnent une terre creuse qui peut gêner considérablement le développement du tabac, surtout s'il survient une période de sécheresse. Ils ne sont donc à conseiller que si leur enfouissement a lieu au plus tard à la fin mars.

Si la fumure au fumier et aux engrais verts a été insuffisante on aura intérêt à la compléter par des tourteaux (colza, ricin, arachide, etc.).

Engrais azotés minéraux. — Jusqu'en 1929, année au cours de laquelle fut inauguré le mode actuel de fixation des prix d'achat des tabacs, les planteurs du Sud-Ouest faisaient un usage excessif et presque exclusif d'engrais azotés minéraux (sulfate d'ammoniaque ou nitrate de soude). Avant 1929, en effet, l'écart de prix entre la première qualité du tabac et les qualités inférieures était moins élevé que maintenant ; d'autre part, dans beaucoup de magasins, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, les commissions d'expertises faisaient du surclassement, c'est-à-dire classaient en « première » une grande partie de la récolte, même les balles de qualité inférieure.

Pour ces deux raisons, les planteurs n'avaient guère intérêt à rechercher la qualité du tabac, ils s'efforçaient surtout d'obtenir du poids et, pour ce faire, ils avaient recours au sulfate d'ammoniaque et au nitrate de soude employés à dose massive et le plus souvent seuls. Certains planteurs utilisaient jusqu'à 1.000 à 1.200 kilos de nitrate à l'hectare et cela sans ajouter aucun engrais phosphaté ou potassique. Or il faut remarquer qu'une fumure organique abondante (fumier et souvent en plus engrais vert) apportait déjà une quantité importante d'azote. Cette fumure déséquilibrée, beaucoup trop riche en azote, donnait des tabacs très lourds, à feuilles immenses, à tissu grossier et crispé, mûrissant difficilement.

Actuellement de pareils tabacs seraient classés dans les dernières catégories, en D et en H, avec une partie à détruire et ne rapporteraient que peu d'argent. Comme nous l'avons déjà dit, le planteur doit rechercher maintenant la qualité sans toutefois négliger le poids. Il usera donc avec modération des engrais azotés minéraux. Si le fumier et, le cas échéant, l'engrais vert et le tourteau ont été employés en quantité suffisante, un apport assez faible de nitrate, de sulfate d'ammoniaque ou d'ammonitre, etc., suffira pour assurer un bon départ de la végétation. Si la fumure organique était insuffisante — ce qu'on devra éviter — on forcerait la dose d'engrais azoté minéral. Mais dans la plupart des cas un apport de 100 à 200 kilos à l'hectare sera suffisant.

Engrais phosphatés. — Le tabac, on l'a vu, n'a que des besoins réduits en acide phosphorique. Le superphosphate, employé à dose trop élevée, donne d'ailleurs des tabacs pailleux, cassants, dessevés. Il convient d'en user modérément (ne pas dépasser 300 à 400 kilos à l'hectare), et de le réserver aux terres calcaires. Dans la plupart des cas on aura intérêt à le remplacer par les scories qui donnent une belle couleur aux feuilles sans nuire à leur souplesse. Dans le Sud-Ouest, où une grande partie des terres à tabac sont acides, les scories, même employées à dose assez élevée de 800 à 1.000 kilos à l'hectare ont donné d'excellents résultats. On devra les enfouir de très bonne heure, au moins deux à trois mois avant la plantation. Si on fait une culture de légumineuse destinée à être enfouie comme engrais vert, une excellente pratique consistera à mettre les scories sur la légumineuse de façon à activer son développement par cet apport d'acide phosphorique.

Des expériences réalisées en Dordogne, l'année dernière, ont montré que le phosphate bicalcique avait sur le tabac une action analogue aux scories. Employé à la dose élevée de 500 kilos à l'hectare (le phosphate bicalcique renferme 38 à 42 % d'acide phosphorique soluble au citrate) il n'a pas dessevé le tabac comme le superphosphate, mais lui a conservé sa souplesse en lui donnant une belle couleur marron clair.

Engrais potassiques. — Nous avons montré que le tabac avait de gros besoins en potasse, mais la forme sous laquelle on apporte cet élément n'est pas indifférente. La sylvinite et le chlorure de potassium donnent du poids mais produisent des tabacs grossiers, séchant difficilement à la pente. Leur emploi doit être proscrit pour la fumure du tabac. On aura recours au **Sulfate de Potasse**, qui lui donne d'excellents résultats. Il augmente le poids de la récolte, mais son action est surtout très marqué sur la qualité. Il produit des feuilles suffisamment épaisses, ayant peu de rugosités, à côtes et à nervures droites et fines. Il donne de la souplesse, de la résistance, du brillant, de l'onctuosité à le feuille, de la finesse et du velouté au grain du tissu. Le tabac fumé au sulfate de potasse a une odeur saine et agréable et une **couleur marron clair** qui est la plus recherchée (catégories A¹ et B¹ du Paraguay). Ajoutons que le sulfate de potasse, comme l'acide phosphorique, hâte la maturité. Enfin, et ceci est très important, il donne des tabacs sains, résistant aux maladies, en **particulier au « feu rouge »**, et séchant parfaitement à la pente sans se moisir ou se piquer.

En un mot, le **sulfate de potasse** permet aux planteurs d'obtenir un meilleur classement de leur récolte à la table d'expertise et par conséquent d'être beaucoup mieux payés.

En résumé nous recommandons pour le tabac la formule de fumure suivante :

	à l'hectare
Fumier bien décomposé	30 à 40.000 k.
Scories	800 à 1.000 k.
ou phosphate bicalcique	150 à 200 k.
Sulfate de potasse	300 à 400 k.

Si on ne dispose pas d'assez de fumier (ou d'engrais verts) la fumure sera complétée par un apport de 400 à 800 kilos de tourteau d'arachide.

Le tourteau et les scories seront enfouis le plus tôt possible, avec le labour d'hiver par exemple, le sulfate de potasse et le phosphate bicalcique quelques semaines avant la plantation.

Cette formule générale de fumure pourra être complétée, le cas échéant, par un petit apport de nitrate au moment du repiquage ou de sulfate d'ammoniaque quelques semaines avant la plantation. Comme nous l'avons dit, on pourra augmenter la dose d'engrais azoté minéral si la fumure organique a été insuffisante.

Une fumure telle que celle indiquée ci-dessus donnera un tabac de poids suffisant et de bonne qualité, qui sera bien classé à l'expertise. D'autre part une fumure ainsi équilibrée, à base d'engrais phosphaté et de sulfate de potasse, donne des tabacs résistant aux maladies et en particulier au « feu rouge », comme l'a prouvé l'expérience des années 1931 et 1932 dans le Sud-Ouest.

Etienne GIRAUD,
Ingénieur agronome.

∴

Avis aux Adhérents

Un Agent de l'Administration viendra, dès le début de mars, apporter à chaque planteur, avec les semences de tabac, tous les renseignements dont ils auront besoin, et à partir de ce moment, des tournées à domicile s'effectueront régulièrement.

Machines Agricoles

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; **cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.**

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse ; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyeu, **douceur de traction et grande stabilité.**

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».

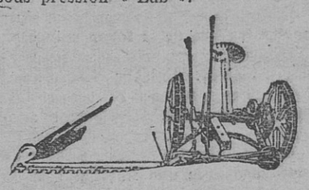

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, **franco de port, et une garantie de 1 an,** contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1933, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.825 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.	1.900 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux	1.975 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.

Autres marques, nous consulter.

Tonnes à Eau

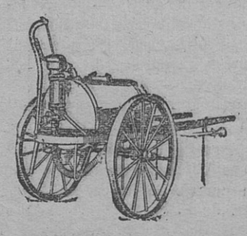

ou à purin, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

N°	Contenance en litres	Prix du Tonneau sans pompe — Peint	Galvanisé
1	500	1.370 fr.	1.505 fr.
2	600	1.420 fr.	1.570 fr.
3	800	1.620 fr.	1.795 fr.
4	1.000	1.700 fr.	1.895 fr.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 675 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 445 fr. en supplément.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères. solides.

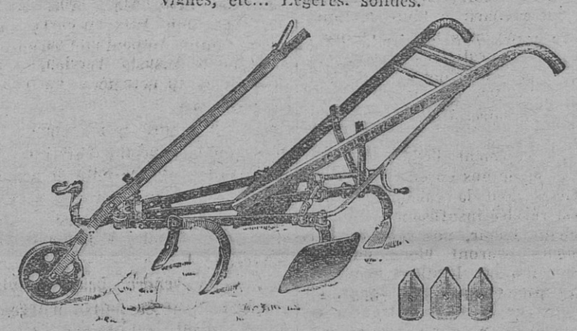

Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m ..... 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m ; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage) ..... 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage) ..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux

Majoration de 10 fr. pour Mancherons en bois

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Fils de Fer

Fils galvanisés, spéciaux pour vignes, en bottes irrégulières.

	les 100 kilos
N° 14 (34m au kilo environ).	197 fr.
N° 15 (28m — —).	194 —
N° 16 (23m — —).	190 —

Pour bottes réglées à 5 kgrs, majoration de 5 fr. par 100 k°s. Départ Nantes. **Remise aux adhérents.**

Tous autres numéros de fils, en galvanisés recuits, ou clairs.

Ronces galvanisées

Fils	A 2 picots		A 4 picots	
N°s	Ecart. 11 cm.	Ecart. 6 cm.		
12,5...	14 »	—	—	
13 ...	16 »	—	—	
14 ...	18 »	19 50	23 25	
15 ..	20 75	22 75	27 25	
16 ..	24 25	27 »	31 25	

Départ Nantes. Remise aux adhérents.

Cultivateurs "Griffon"

Extensibles et à combinaisons, pour tous travaux d'été, dans toutes les plantations en lignes. Tenue parfaite en tous terrains. Bâti extensible par levier, avec écrou de blocage en travail.

A 5 dents flexibles, prix. 240 fr.
A 5 dents rigides..... 260 »

Majoration pour avant-train tournant à 2 roues.

Couveuses et Eleveuses

Marque « La Nationale », à régulateur bi-métallique ; aucune surveillance ; depuis 30 œufs jusqu'à 600 œufs, à partir de 395 francs. Eleveuses au pétrole et au charbon.

Couveuses Mammouth, à chauffage central, jusqu'à 40.000 œufs. Eleveuses industrielles à sections, avec chaudière de 1.000 à 10.000 poussins.

S'adresser au Syndicat.

Pulvérisateur à Traction

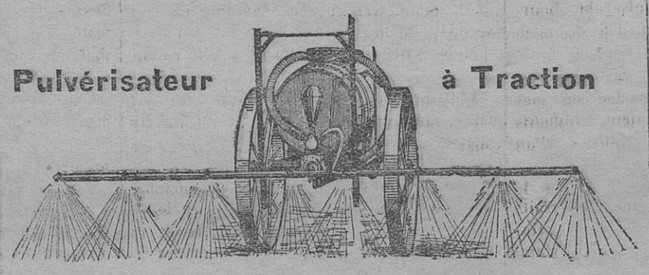

Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effets par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1re qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

Les n°s 1 et 2 sont actionnés à la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.700 à 2.200 fr., suivant modèle.

Supplément pour rampe à vignes. 375 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 625 fr.

Départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs mixtes sur demande.

Râteaux

Entièrement en acier ; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail	1m95.	920 fr.
24 — — —	2m10.	950 »
26 — — —	2m25.	980 »
28 — — —	2m40.	1.010 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture).

Remise à nos adhérents.

Quantités limitées. Types légers sur demande.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.

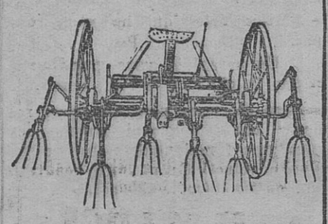

Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.085 fr.
Modèle léger, à roues basses 1.010 »

Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux). **Remise aux adhérents.**

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.760 francs.

Tous modèles. Nous consulter.

Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

Hache-Herbes

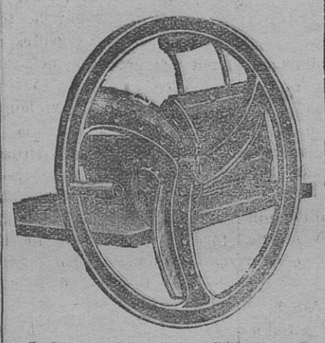

Indispensables pour l'élevage des volailles. Peuvent hacher très finement : choux, feuilles de betteraves, orties, herbes, etc... Fonctionnement très doux, rendement élevé. Sont livrés montés sur planchette.

A 3 lames, volant de	0m45...	92 »
4 — —	0m45...	102 »
4 — sur pieds élevés...		139 »

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

CARNET VÉTÉRINAIRE

Faut-il laisser les vaches manger leur délivre

C'est la question que pose dans « L'Agriculture du Pays d'Auge » M. Aubry, vétérinaire à Lisieux. Et voici sa réponse :

Le placenta est-il une mamelle ? Tel est le titre d'une communication faite en juillet 1932 à la Société de Pathologie comparée à Paris. Il n'est pas inutile de rappeler que les recherches exposées ci-dessous ont été la conséquence d'une discussion scientifique entre un médecin, le Docteur Jeudon, et un vétérinaire, le Docteur Blier, au cours d'une soirée, exemple typique de l'intérêt trop mal connu des études de pathologie comparée entre médecins, vétérinaires, pharmaciens et tous autres spécialistes.

Le rôle du placenta vis-à-vis du fœtus a été étudié par le Docteur Jeudon à la suite de sa constatation des vaches mangeant leur délivre. Voilà un fait banal, courant dans nos campagnes, qu'un beau jour un homme de laboratoire « découvre » et étudie.

Le fait est là : la vache mange son délivre. Mais d'autres femelles domestiques font le même geste, voyez la chienne et la chatte pour lesquelles le fait est constant. Et il y en a d'autres dans l'échelle des mammifères. Eh bien, il n'y a là aucune déviation de goût, aucun sadisme, croyez-le bien. Il y a que ces femelles obéissent à un instinct, **à une loi de la nature.** Et vous allez voir comment le Docteur Jeudon, dans sa curieuse enquête et ses patientes recherches jette un jour nouveau sur cette question paraissant normale à première vue, mais capable d'avoir des conséquences pratiques en élevage.

Ce chercheur déclare faire reposer sa conception du placenta-mamelle sur quatre ordres de faits différents :

1er argument. — Les femelles mammifères mangent leur délivre après la mise bas ; ceci s'explique par la nécessité de récupérer des éléments organiques importants perdus pendant la gestation. (Je cite seulement l'avis du Docteur Jeudon.)

Et cette habitude n'est pas spéciale aux femelles domestiques. Engelmann, dans son livre sur la « Pratiques des accouchements chez les peuples primitifs » constate que cette pratique est la règle chez les Latudes et chez les naturels du Brésil et semble l'attribuer à la superstition. Dès 1556, Jean de Lévy, ministre protestant de Genève, à la suite d'une mission au Brésil, constate que les femmes mangent leur délivre. Un autre auteur fait la même remarque en Sibérie. Un autre encore le signale au Soudan et au Maroc. Là, on donne comme explication la lutte contre la stérilité et l'augmentation de la lactation.

2e argument. — L'extrait de placenta est bien connu comme médicament galactogène, soit dans les cas de montée difficile de lait, soit dans les cas de secrétion insuffisante.

3e argument. — Le placenta frais contient de la lactose, tout comme le lait de la mamelle.

4e argument. — Des essais de médication par l'extrait placentaire dans le cas d'intolérance du lait de vache ont donné les meilleurs espoirs.

Et le Docteur Jeudon conclut que le placenta et la mamelle, par leurs secrétions et leur constitution chimique, ont assez de points communs pour les comparer.

Voici donc un chapitre nouveau, tout à fait original de la Pathologie comparée. Les éleveurs croient couramment que l'ingestion du délivre de la vache est dangereuse ; pourtant la bête obéit à son instinct, à une loi naturelle. La communication du Docteur Jeudon, qui ne date que de juillet 1932, est trop récente pour nous permettre d'en tirer des conclusions en élevage. Il suffira de savoir que le placenta a un rôle plus complexe qu'on ne le croit généralement et que ses lésions expliquent nombre de troubles organiques non seulement du produit, mais parfois de la mère.

Le cas échéant, nous reviendrons sur cette question, pensant qu'il aura suffi de signaler aujourd'hui une conception originale pour provoquer des observations ou des discussions entre éleveurs, vétérinaires et médecins et en tirer parti, le cas échéant.

des récoltes de haute qualité :
plantes sarclées, céréales,
moins de risques,
des bénéfices élevés
par l'emploi judicieux du
Superphosphate de chaux
l'engrais phosphaté par excellence
B3

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 13 Février 1933

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœuf	3.041	2.290	7 50	6 »	4 70	8 40	4 50	3 30	2 35	5 20
Vaches	1.520	1.400	7 40	5 50	4 20	8 60	4 45	3 02	2 10	5 50
Taureaux	560	535	5 80	5 10	4 70	6 40	3 48	2 80	2 35	3 95
Veaux	1.774	1.600	13 90	12 10	8 90	15 »	8 35	6 90	4 90	9 30
Moutons	12.437	12 300	16 60	11 90	9 30	18 »	8 30	5 60	4 10	9 »
Porcs	2.122	2.122	11 28	10 72	7 86	11 50	7 90	7 50	5 50	8 10

Du Jeudi 16 Février 1933

Bœufs	1.787	1.700	7 50	6 20	4 80	8 40	4 50	3 40	2 40	5 20
Vaches	893	830	7 40	5 60	4 30	8 60	4 45	3 08	2 15	5 50
Taureaux	370	350	5 70	5 00	4 50	6 30	3 42	2 75	2 30	3 90
Veaux	1.404	1.300	13 70	11 90	8 70	14 80	8 22	6 70	4 78	9 17
Moutons	7.545	7.400	16 50	11 90	9 30	18 00	8 20	5 60	4 10	9 00
Porcs	1.793	1.793	11 28	10 86	7 86	11 56	7 90	7 60	5 50	8 10

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.121. — Mainc-et-Loire, 105; Sarthe, 100; Mayenne, 260; Loire-Inférieure, 270; Deux-Sèvres, 160; Vienne, 330; Vendée, 345.
VEAUX : 1.774. — Mainc-et-Loire, 110; Sarthe, 300; Mayenne, 100; Loire-Inférieure, 20; Indre-et-Loire, 60; Vienne, 5.
MOUTONS : 12.596. — Loire-Inférieure, 50; Vienne, 110; étrangers, 910.
PORCS : 2.122. — Mainc-et-Loire, 330; Sarthe, 230; Loire-Inférieure, 300; Indre-et-Loire, 35; Deux-Sèvres, 55; Vienne, 15; Vendée, 100

A PROPOS DU PRIX DES FERRURES

Comme suite à notre précédente note, nous recevons la lettre suivante d'un de nos adhérents, maréchal de campagne, et l'insérons volontiers en entier :

« Monsieur le Directeur,

» Maréchal de mon métier et quoique ne cultivant pas la terre, je lis chaque semaine avec intérêt votre estimable journal. Tout ce qui intéresse l'agriculture et sa prospérité doit également intéresser les petits artisans qui travaillent pour elle.

» Et justice doit être rendue à tous ! Il n'est, pour sûr, pas un maréchal qui ait fait une fortune scandaleuse. Votre correspondant exagère un peu. N'étant pourtant pas à un grand nombre de lieues de Saint-Philbert, je n'ai jamais entendu parler de 10 francs, ni même de 8 francs par fer, même pour les chevaux de roulage.

» L'an dernier, beaucoup de maréchaux, devant le marasme de la culture, ont, du reste, baissé sensiblement leurs prix sans que leurs frais aient été abaissés dans la même proportion.

» Avant la guerre, on payait un ouvrier 30 francs par mois, il faut aujourd'hui le payer 300 francs ! Et encore on n'en trouve guère. Les apprentis ne viennent plus chez nous parce que dans le bâtiment ou dans la mécanique ils font un apprentissage moins long et reçoivent un salaire supérieur pour une journée beaucoup plus courte.

» Le maréchal, lui, doit toujours être à la disposition de ses clients, l'été depuis 5 heures du matin à 8 heures du soir, et l'hiver il doit subir la morte-saison qui se fait rudement sentir dans nos campagnes.

» Heureusement beaucoup de cultivateurs ne sont pas comme votre correspondant. Au lieu de critiquer leur forgeron, ils l'aident de leur mieux en lui achetant leurs machines agricoles.

» Mais combien d'autres s'adressant directement aux grosses maisons les privent de cette petite remise qui les aiderait à vivre sans coûter un sou de plus aux acheteurs, ce qui pourrait permettre au maréchal d'abaisser un peu le prix de sa main-d'œuvre.

Il serait bien regrettable de voir les relations si amicales qui existent depuis si longtemps entre cultivateurs et forgerons, se tourner en hostilité déclarée.

Car si les forgerons sont intéressés à la prospérité de l'agriculture, l'agriculture elle-même n'a-t-elle point intérêt à voir prospérer une corporation dont elle ne pourra jamais se dispenser.

Nombreux sont déjà les ouvriers maréchaux qui s'en vont vers d'autres métiers mieux rétribués.

Si on veut encore réduire leurs salaires, il ne restera plus à la forge que les déchets des autres corporations !

Et la culture n'en sera pas mieux servie !

Un Maréchal de campagne.

L'EQUIPEMENT SAISONNIER A LA FERME

Pour obtenir le maximum de rendement, il importe de posséder un matériel complet et perfectionné, en un mot avoir le confort moderne. Pour cela il faut utiliser des appareils de « marque ». Ceux des Etablissements ERNEST RONOT vous donneront toute satisfaction.

Pour le vidage des fosses à purin, l'épandage du purin et le transport de l'eau, nous vous recommandons le **TONNEAU « IDEAL »**. Sa capacité varie de 500 à 1.500 litres, il est en tôle d'acier, léger, robuste, étanche et durable ; il se transporte facilement dans n'importe quel terrain. Il se livre avec ou sans pompe. C'est réellement le **TONNEAU « IDEAL »**.

Nous insistons pour l'usage de la **POMPE A PURIN « NIAGARA »** montée sur brouette en raison de sa mobilité : ce qui permet de l'utiliser aux usages les plus divers ; étancher l'eau d'une mare, assécher un endroit marécageux, etc... Dans toutes ces utilisations comme pour le purin le plus épais, elle ne s'engorge jamais.

Son débit est d'environ 12.000 litres à l'heure et elle puise à toute profondeur.

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même, aux Etablissements ERNEST RONOT, à SAINT-DIZIER (Haute-Marne), le nouveau catalogue illustré n° 59.

Pour revenir au bon pain

Dernièrement a eu lieu au Perreux (Seine) un concours organisé entre les boulangers du Perreux, de Nogent-sur-Marne, de Champigny et de Bry-sur-Marne, au nombre de soixante, pour démontrer que la fabrication du pain de bonne qualité est possible en l'état actuel de notre production de blé, et que l'amélioration de la qualité du pain peut contribuer à résoudre la crise du blé, par une réduction du taux d'extraction de la farine.

Pendant une semaine, du 15 au 22 janvier, chaque concurrent a vu son travail contrôlé par les membres du jury, qui comprenait des représentants du ministère de l'Agriculture et du Commerce et des personnalités qualifiées de la technique. Il ne s'agit donc pas là de l'épreuve d'un matin, mais d'une fabrication soutenue qui peut et doit se généraliser.

Le président du Syndicat de la boulangerie française, M. Périer, a fait d'ailleurs au concours la déclaration suivante :

« Le concours du bon pain nous a donné l'occasion d'examiner le travail personnel de 56 boulangers d'un coin du département de la Seine. Nous y avons rencontré un ensemble de qualités parfaites. Bien que la température ne s'y soit guère prêtée, tous les pains présentés sont uniquement légers. Indéniablement, la farine devait avoir des qualités glutineuses d'une belle teneur, car la mie des pains, sous la pression de la main, est très élastique, la présentation de ceux-ci est très réussie, ils sont bien tournés, bien coupés et leur cuisson est régulière.

» Que faut-il en conclure ? sinon que le boulanger connait la technique de son métier et est fort capable de l'associer aux qualités de la farine.

» Un effort de propagande vient d'être fait et il ne faut pas qu'il soit sans lendemain. Ce n'est pas seulement dans l'intérêt du boulanger, mais de tous, et c'est pourquoi la boulangerie est heureuse d'exprimer sa gratitude à M. le député Jean Goy, qui, nous n'en doutons pas, sera imité, mais restera l'initiateur. »

De son côté, M. le Pr Fabre, de la Faculté de pharmacie de Paris, a exprimé ainsi son opinion :

« J'ai beaucoup apprécié la qualité du pain qui a été soumis au jury. Je n'ai jamais douté qu'avec les excellentes farines mises à la disposition des boulangers, ceux-ci fabriqueraient tous d'excellent pain : le concours d'aujourd'hui m'a apporté la preuve de cette opinion, si j'en juge par la difficulté que nous avons eue à départager les lauréats. »

Le son de cloche de la meunerie a été donné par M. Mayer, président de la Chambre syndicale de l'industrie meunière parisienne, qui a déclaré :

« Le succès du concours du meilleur pain montre combien cette question intéresse le public.

» A la politique du blé doit s'ajouter la politique du bon pain.

» Il faut permettre à la meunerie de fabriquer de bonnes farines contenant une quantité suffisante de bon gluten.

» Il faut laisser la meunerie libre dans sa fabrication et dans le choix de ses blés, étant entendu que toute incorporation de blés de force soit réglementée. »

Le grand prix fut décerné à M. Beunin, boulanger au Perreux, qui, de l'avis unanime, a réussi à démontrer qu'un boulanger peut faire aujourd'hui un pain de qualité égale à celui de jadis.

Ceci est à retenir en ce moment où l'on se plait trop à discréditer nos blés français pour obtenir l'introduction de blés étrangers dont nous pouvons parfaitement nous passer.

Questionné sur sa méthode de travail, M. Beunin a répondu :

« Levain et levure, eau froide, levage de la pâte, trois heures. »

M. Beunin a estimé que le bon pain est pour beaucoup une question de panification.

M. Beunin a ajouté :

« Il importe, en premier lieu, pour un boulanger, d'avoir de bonnes farines boulangères, et pour cela, il est nécessaire qu'on y incorpore un pourcentage de blés exotiques ne pouvant être inférieur à 10 pour 100.

» D'autre part, les lois sociales sont, dans nombre de cas, contraires à l'amélioration de la qualité du pain. Ainsi, dans une maison de grosse panification, on est contraint de produire le maximum en quantité en un minimum de temps, et ce sous peine de se voir infliger des contraventions par les inspecteurs du travail, sous prétexte que l'on n'est pas en règle avec les lois en vigueur. Pous ne pas être en défaut, le boulanger est obligé d'avoir recours à l'eau chaude et à de grosses quantités de levures, et même de négliger la cuisson pour avoir le pain nécessaire à l'ouverture de la boulangerie, le matin ! Si on laissait au boulanger le temps nécessaire de soigner sa fabrication, le pain y gagnerait en qualité, car le boulanger a l'amour de bien faire, et on lui en enlève le droit.

» Il faut aussi, pour avoir du bon pain, que le boulanger ait de réelles qualités professionnelles, l'amour-propre de son métier, une bonne conduite du travail (travail jeune en terme de boulangerie) ; des pâtes douces dans la mesure où la farine le permet et approprier la chauffe du four à la pâte à introduire. »

Point n'est besoin, en ce moment surtout, de recourir à l'introduction du blé exotique dans la mesure préconisée par le praticien, puisque la qualité du pain fabriqué avec seulement 1 pour 100 d'exotique a été reconnue similaire à celui d'avant-guerre.

Il suffit seulement d'éliminer progressivement de nos ensemencements les variétés dont la valeur boulangère s'est révélée insuffisante et pour le prochain avenir, nos réputés sélectionneurs sauront bien adapter leurs variétés aux légitimes aspirations des producteurs et des consommateurs.

En attendant, les primes de mouture et de panification sont suffisantes pour que les meuniers et les boulangers nous donnent actuellement le pain convenable que nous devrions avoir depuis longtemps.

H. REBIFFÉ

Directeur du Syndicat Agricole d'Eure-et-Loir.

Si vous voulez une
ONDULATION ELECTRIQUE INDEFRISABLE
garantie malgré la pluie . . .
chez CAILLOCE
10, Rue Crébillon — NANTES
Vous aurez un travail soigné et consciencieux aux plus bas prix.

SOYEZ SANS PITIE POUR RATS ET SOURIS
Transport de mort, ravageurs effroyables
Exigez "VIRUS ROUGE" Tueur de Rats
Pharm. Drog. Herb. - Amp. 4.50 - Olivier, Avignon

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 20 février. — Paulx, Sévérac.
Mardi 21. — Legé, Saint-Mars-la-Jaille, Rougé.
Mercredi 22. — Sucé, Châteaubriant.
Jeudi 23. — Ancenis, Saint-Lyphard.
Vendredi 24. — Saint-Julien-de-Vouvantes.
Samedi 25. — Arthon, Fay.
Dimanche 26. — Mouzeil, Saint-Molf.

La Vie Syndicale

Syndicat Agricole de St-Mars-la-Jaille

Le Bureau informe ses adhérents que la gérance du Syndicat reste provisoirement, d'ici nouvel ordre, confiée à M. Besnard, et qu'ils peuvent continuer à s'adresser soit à lui, soit au magasin pour y traiter leurs opérations habituelles.

Electrifications Rurales

Des conférences sur l'Electrification rurale auront lieu le dimanche 19 février :

A La Chevrolière, Salle de la Mairie, à 9 heures.

A Saint-Jean-de-Corcoué, Ecole libre de garçons, à 11 heures.

Appellation d'Origine : Muscadets des Côteaux de la Loire

Les viticulteurs d'Ancenis et de la Région, réunis à la Mairie d'Ancenis, le 12 février 1933, sous la présidence de M. de la Rochemacé, ont désigné, comme ayant droit à l'appellation d'origine « MUSCADET DES COTEAUX DE LA LOIRE », les communes suivantes :

Thouaré, Mauves, Le Cellier, Oudon, Saint-Géréon, Ancenis, Saint-Herblon, Anetz, Varades, Mésanger, Pouillé, Ligné, Couffé, Mouzeil, Teillé, Montrelais, Le Fresne-sur-Loire.

Les vins récoltés dans les vallées n'ont pas droit à cette appellation.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Couderc 13 ; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6905, 7053, 8745, 8748, 8916. Prix spécieux par grosse quantité. Authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

208. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

216. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser M. Robert-Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

221. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couprie (Maine-et-Loire). Offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux; 10 pommiers, tige 2 mètres, 0m10 à 0m12 de tour, 185 fr. ; 0m08 à 0m10, 140 fr. ; 10 poiriers sur cognassier, 50 francs. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

229. — A vendre plants racinés Baco blanc 22 A et Seibel 5163, boutures S. 4643, 4986, 5455 B. S. 2862 « Le Commandant » Baco rouge n° 1, etc. Plants hybrides producteurs directs et greffés de toutes variétés par souscription pour la campagne prochaine. Prix sur demande. S'adresser à M. A. Anneau, « Le Chêne », La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

26. — A louer, à huit kilomètres de Nantes, petite ferme de 3 ou 4 hectares, terres, prés, vignes, taillis et différents logements. Libre de suite. Conditions avantageuses. S'adresser au Syndicat.

27. — A vendre, œufs à couver de poules de Marans, de Leghorns blanches, de canes Kaki Campell, Coureurs Indiens ; Lapins Herminés Rex, au sevrage, et Blancs de Vendée. Vendrais, prix intéressant, couveuse Saint-Michel, 140 œufs, très bon état. Elevage du Port-Bossino, Saint-Philbert-de-Grandlieu (L.-I.).

28. — A vendre, griffes d'asperges un an et deux ans : Grosse hâtive d'Argenteuil sélectionnée, fait prix au mille. Colis 12 rosiers tiges, meilleures variétés, 50 francs. Pleureurs 2m à partir de 10 francs pièce. Arbres fruitiers. Reste 1.500 Pinots Chenin blanc sur 3.309. Choix extra sélectionné : Chasselas doré de Fontainebleau, Noir du Doubs, Madeleine noire, à 100 francs le cent. S'adresser à Victor Morille, Le Loroux-Bottereau.

29. — A vendre, une charrette à bras. S'adresser au Syndicat.

30. — A affermer à moitié fruits ou à prix d'argent, une ferme de 15 hectares environ, à prendre au 11 novembre 1933. Située au Bourg de La Plaine-sur-Mer. S'adresser à M. Huguet, « Bon-Abord », Préfailles (Loire-Inférieure).

31. — Vente commission, fruits, légumes, Halles Centrales Paris. Bon vendeur, meilleure place, disposant matériel. Toutes garanties seront données. Ecrire Roux, 17, rue Franklin, Pré-Saint-Gervais (Seine).

DEMANDES

16. — On demande jeune homme sérieux, pour culture vigne, de 16 à 20 ans, ou libéré service militaire.

19. — On demande à louer, de suite ou à la Toussaint, une petite borderie de 5 à 8 hectares. S'adresser à M. J. Blusseau, à Sainte-Lumine-de-Clisson.

20. — Jeune homme, recommandé, âgé de 29 ans, connaissant culture et gros jardinage, demande place à la campagne. S'adresser au Syndicat.

21. — On désire acheter une voiture, à quatre roues de préférence, genre breack, pouvant servir au transport des légumes. Ecrire à Mme Veuve Chesneau, 9, rue Mercœur, à Nantes.

22. — On demande ménage actif pour exploiter, moyennant diverses redevances, une petite tenue maraichère à la porte de Nantes, d'environ 5 hectares, dont 2 hectares ½ de terres maraichères, le reste en prairie. S'adresser au Syndicat.

23. — Ménage demande place cultivateur-jardinier, femme basse-cour, ou garde régisseur. S'adresser au Syndicat.

24. — Cherche acheter faucheuse occasion. Faire offre Chauvet, Les Faux, par Carquefou.

Prix-Courant

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Brisures de Riz	Manq.
Farine de Manioc	96 »»
Riz Saïgon n° 1, par 100 kilos.	82 »»
Issues de riz	70 »
Remoulage de fèves (sacs 75 kilos)	60 »»

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

« LE TITAN » (au cours)	

Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine » au cours	
Farine Arachide « Armor ».	90 »»
Maïs pour volailles (quantité importante, nous consulter)	93 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1...	72 »»
— « Sucraff » N° 2...	69 »»

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse	92 »»
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourteaux)	94 »»

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs	89 »»
Optimina pour porcelets et truies	142 »»

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait vert nus	79 »»
Optima lait vert logés	84 »»
Optima lait rouge logés	102 »»
Optima pour engraissement des bœufs logés	93 »»
Optima veaux élevage rouge. Les 100 kilos logés.	102 »»
Optima veaux élevage vert... Les 100 kilos logés.	84 »»
Optimina farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos.	14 »»

Quantité importante, nous consulter.

Un demi-siècle d'expérience
1882-1932
HERNIE

M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie, des Appareils qui sont uniques au monde.

5.000.000 (cinq millions) de Hernieux ont été, par eux, délivrés de leurs souffrances.

8.000 (huit mille) Docteurs-Médecins en recommandent chaque jour l'application à leurs malades.

L'honnêteté, la loyauté et la compétence de l'éminent praticien qui visite votre région, sont universellement connues et appréciées.

Toutes ces garanties, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, sont les causes du prodigieux succès qui accueille partout les nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVERIE, couronnés des plus hautes récompenses aux Grandes Expositions Universelles et Internationales.

Aussi toutes les personnes intelligentes et perspicaces qui ne se laissent pas prendre aux promesses mirifiques et aux réclames tapageuses, ne manqueront pas d'assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être en allant voir le distingué Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE qui recevra, dans les villes suivantes :

Châteaubriant, mercredi 1er mars. Hôtel du Commerce.
Ancenis, jeudi 2, Hôtel des Voyageurs.
St-Nazaire, vendredi 3, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin).
Montaigu, jeudi 9 mars. Grand Hôtel des Halles.
NANTES, tous les jours, sauf le dimanche, succursale Etab. CLAVERIE, 3, rue Crébillon.

« Traités de la Hernie » des « Varices » et des « Affections abdominales »
Conseils et renseignements gratis et discrètement
A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS
A l'occasion du CINQUANTENAIRE des Etablissements CLAVERIE, réduction de 10 % sur le prix de tous les articles médicaux.

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE — 36

Le Mystère de Malbackt

PAR

MAX DU VEUZIT

Apprendre que Roland était aux fers dans un souterrain, que Roland parlait de moi, était inquiet à cause de moi; que Roland peut-être bien m'aimait — car, enfin, le baron avait raison, l'attitude du jeune homme quand il m'avait vue à terre et couverte de sang, se prêtait à cette supposition ! souvent, depuis, j'y avais pensé — tout cela arrivant brusquement à mon cerveau, alors que j'étais à peine remise de mes blessures à la tête, me laissait interdite, sans couleur, flageolante sur mes jambes, le cœur inondé à la fois de joie et de souffrance.

Devant la détresse peinte sur ma figure, l'œil de sir Everard s'alluma et il en jaillit un éclair de satisfaction.

Cet homme était un véritable monstre à la face humaine, tel un fauve à la vue du sang, sa poitrine palpitait d'un émoi délicieux devant la douleur des autres.

— Quant à connaître la nature de vos sentiments pour Roland, je n'en suis pas éloigné, reprit-il en ricanant. Votre dévouement pendant sa maladie, votre précipitation à me demander de ses nouvelles tout à l'heure, votre agitation de ce moment ne sont point faits pour me donner le change... Nouvelle Juliette, vous vous troublez quand on parle de Roméo !...

Et la distance qui sépare le comte Roland de Globerry de l'humble orpheline ? et ma volonté de tuteur ? Et l'aliénation mentale du prétendant, vous avez vite passé par dessus tout... Ces Françaises ne doutent de rien, vraiment !

Ses sarcasmes poussés à l'extrême et prononcés d'une voix ironique au possible eurent le don de dissiper ma faiblesse ; mais, en même temps, ils me mirent hors de moi... malheureusement !

— Vous êtes un misérable, m'écriai-je. Non contente de séquestrer un homme, de le rayer du nombre des vivants, de vous approprier ses biens, vous poussez encore la cruauté jusqu'à le faire souffrir, jusqu'à le torturer avec un raffinement de sauvage...

Oui ! vous avez raison, baron ! je me suis moquée de vous ! Avant que vous m'ayez parlé de votre neveu, je savais son existence, et déjà je m'étais juré de le délivrer.

Vous avez eu tort de ne point vous méfier de moi et de me conduire à son chevet : je le connais maintenant, je suis sûr qu'il n'est pas fou, comme vous avez cherché à me faire croire et je suis prête à l'affirmer devant la terre entière. Je l'arracherai à vos griffes, misérable bourreau ! et je vous mets au défi de m'en empêcher.

Emportée par la violence de ma colère, je ne mesurais pas la portée de mes paroles et les mots jaillissaient, cinglants et brutaux, de mes lèvres pincées d'un rictus mauvais.

A mesure que je parlais, je voyais la face du baron devenir livide, ses traits se contracter hideusement, ses yeux étinceler d'un éclat effrayant... et, pourtant, je ne m'arrêtais pas.

Ce débordement d'injures était comme un soulagement pour mon âme écœurée et depuis si longtemps obligée au silence, en même temps que j'éprouvais une sorte de joie âpre à voir la physionomie de mon interlocuteur s'altérer sous mes invectives.

Cependant, à ma dernière apostrophe, à mon défi surtout, il poussa un tel rugissement de rage que je reculai instinctivement, comprenant tout à coup combien j'avais été follement imprudente de le braver ainsi.

— Ah ! vous me défiez ! Malheur à vous ! s'écria-t-il d'une voix sombre et rauque.

Saisissant un poignard byzantin qui lui tenait parfois lieu de coupe-papier et qui était à portée de sa main, sur son bureau, il le brandit en l'air, menaçant.

Je ne pus m'empêcher de fermer les yeux et, pour tout dire, je crois bien que mes dents me claquaient de frayeur pendant qu'un tremblement involontaire me secouait de la tête aux pieds.

Mais cette épouvante ne fut que passagère.

L'instinct de la conservation qui vit latent au fond de chacun me fit ouvrir aussitôt les yeux et regarder le danger en face.

Comme sir Everard, l'écume à la bouche, les yeux fixes et presque sortis de leurs orbites, le bras levé, marchait dans ma direction, je fis un bond de côté et je réussis à mettre la longue table chargée de volumes épars entre lui et moi.

Ce mouvement habile qui me mettait pour une seconde hors de l'atteinte du couteau homicide exaspéra encore le forcené.

— A nous deux ! rugit-il de nouveau. Tu en sais trop long, Margaret ! Il faut que tu meures !...

Et d'un pas d'automate, il fit le tour de la table pour me rejoindre.

J'étais acculée dans une impasse, entre l'angle de la muraille et le lourd guéridon.

Il m'aurait donc fallu sauter par dessus ce dernier pour échapper à mon poursuivant et gagner la porte.

Si j'en avais eu le temps, je l'aurais fait ; mais déjà le baron était sur moi.

Je crus ma dernière minute venue. Au-dessus de ma tête, je voyais la longue lame du poignard briller d'un éclat sinistre.

Je ne sais à quelle impulsion j'obéis alors — j'étais absolument incapable de réflexions — ni quelle voix mystérieuse venue des profondeurs de mon être me dicta mes paroles, mais en cet instant où je croyais voir la tombe s'ouvrir pour moi, je me contentai, pour toute défense, de croiser les bras sur ma poitrine et de m'écrier d'une voix forte qui vibra lugubrement en cet instant tragique :

— Prenez garde, Everard Dunbuy ! Il y a des yeux qui vous voient. L'ombre de la comtesse de Globerry se dresse derrière vous pour vous accuser.

Ce nom produisit un effet étrange sur le baron. Il blêmit et tourna la tête pour regarder en arrière, comme si vraiment il avait eu peur que la morte invoquée ne fut dans l'appartement. En même temps, son bras qu'il tenait levé se détendit et retomba le long de son corps.

Ah, Roland ! dans votre délire, en accusant cet homme d'avoir tué votre mère, vous aviez dit la vérité ! Ce misérable était vraiment un assassin !... le nom de sa victime suffisait à le terrasser.

O force des remords ! Le souvenir de son crime et l'instinctif mouvement de terreur qui en résulta me sauvèrent de la mort.

En effet, à peine l'éclat de l'acier cessait-il de briller devant mes yeux que, déjà, j'avais mis un genou sur le rebord de la table et, d'un saut, l'avais franchie. Puis, je gagnai la porte et l'ouvris.

Mais là, avant de la refermer, avant de m'élancer dehors pour fuir mon agresseur, une curiosité plus forte que la peur me fit retourner sur celui-ci.

Il semblait avoir oublié et ma présence et sa colère.

Son aspect, pourtant, n'était pas moins effroyable que l'instant d'avant ! Sa tête s'agitait convulsivement sur ses épaules secouées d'un tremblement nerveux, sa bouche se tordait, ses dents claquaient et ses yeux... oh ! ces yeux pétrifiés entre les paupières démesurément dilatées, ces yeux qui semblaient contempler avec une expression d'épouvante quelque sinistre tableau ! comment en peindre toute l'horrible angoisse ?...

Quelle plume pourrait rendre cette face grimaçante, tendue anxieusement pour observer un invincible objet, un cadavre vraisemblablement ! cette face qui était plutôt celle d'un effrayant fantôme que celle d'un homme.

A la vue de mon tuteur en cet état, je fus saisie d'épouvante. Mon sang se glaça dans mes veines, la sueur perla sur mon front et mes cheveux se dressèrent sur ma tête.

(A suivre.)

Chaux agricole

Chaux roches	95 »»
Chaux blutée (sacs toile)	90 »»
Chaux blutée (sacs papier)	110 »»

les 1.000 kilos, départ Chaudefonds.

POMMES DE TERRE de SEMENCE

PRIX SAUF VARIATIONS

	les 100 kil. logés
Royale Jaune	50 »»
Royale Kidney	65 »»
Eesterlingen	75 »»
Idéale	75 »»
Early Rose	77 »»
Dekke Muizen	72 »»
Hollande Jaune	67 »»
Flucke Saint-Malo	65 »»
Belle de Juillet	67 »»
Ronde Jaune	57 »»
Abond^ce de Montvilliers	78 »»
Fin de Siècle	65 »»
Saucisse de Bretagne	70 »»
Bleue Précoce	67 »»
Industrie	57 »»
Chardon	60 »»
Institut de Beauvais	65 »»
Géante Sans Pareille	57 »»

Autres variétés nous consulter.

Les prix ci-dessus s'entendent aux 100 kilos logés départ Bretagne.

Nous pouvons fournir, d'autre part, de la *Ferme Expérimentale d'Avrillé* (M.-et-L.), les variétés: *Jaune ronde* dite aussi *Industrie* et *Institut de Beauvais*, variétés saines, de gros rapport, au prix de 65 francs les 100 kilos logés, en tubercules triés, ou à 75 francs les 100 kilos en tubercules calibrés, départ Maine-et-Loire. S'adresser au Syndicat.

Produits Viticoles

Soufre sublimé (par 50 kilos, augmentation 3 fr. aux 100 kilos)	120 »»
Bouillie Azur	175 »»
Bouillie Barousse : logée en sacs de 50 k.	185 »» les 100 k.
— — 10 k.	188 »» —
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos	210 »» —
SULFATE DE CUIVRE	au cours

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur	255 »»

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon Croix d'Or extra pur, 72 % huile	200 »»

Les 100 k. départ Nantes.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 16 février.

Farine de froment	155
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre	102
Blé sans ail, base 76 kilos	103
Avoines grises ou noires	80
Avoines bigarrées	75
Sarrasin Bretagne	82
Sarrasin Loire-Inférieure	85
Orge indigène	72
Orge Maroc	60
Son bonne fabrication	56

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes	185
Paille d'orge en bottes	175
Paille d'avoine en bottes	180
Foin, les 500 kilos	185 à 200

Cours du Bétail

Cours du 10 février

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX 493. — Le kilo : 1re qual., 4.75 à 6.75.

BŒUFS. — Le demi-kilo : Devant : 1re qualité, 2 à 3 fr.; 2e qual., 1 à 2 fr. Derrière : 1re qual., 3 à 4 fr.; 2e qual., 2 à 3 fr.; 3e qual., 1.25 à 2.25.

MOUTONS. — Le demi-kilo : 1re qual., 6.75 à 7.75; 2e qual., 5.75 à 6.75.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Il est à observer que ces prix s'entendent entrée en ville, perte de kilos, frais de marché à déduire 80 centimes.

Donc, moyenne des veaux : 5 fr.

Syndicat de la Boucherie de Nantes

VEAUX : 493. — Le kilo sur pied : 1re qualité, 5 à 6.90 (tous les kilos payables).

BŒUFS : 9. — Le demi-kilo : Devant : 1re qualité, 3 à 3.50; 2e qual., 2.50 à 3 fr.; 3e qual., 1.75 à 2.25. Derrière : 1re qualité, 3.50 à 4.25; 2e qual., 2.50 à 3.50; 3e qual., 2 à 2.50.

MOUTONS : 271. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7.25 à 8.25; 2e qual., 6.25 à 7.25.

AGNEAUX. — Sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 15 février.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0.60. — Céleri rave, les 6, 8 fr. — Céleri blanc, les 6, 6 fr. — Choux pommes, les 16, 12 fr. — Choux-fleurs, les 11, 20 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 1 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12 3.50. — Epinards, le kilo, 3.50. — Laitues, la douzaine, 2 fr. — — Mâche, le kilo, 4 fr. — Navets, la botte, 1.25. — Oseille, le kilo, 4 fr. — Oignons, le kilo, 1.75. — Pommes, le kilo, 1.50 à 3.50. — Pissenlits, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte de 30, 3.50. — Radis, les 12, 6 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Pommes de terre, le kilo, 0.30.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 15 février.

POMMES DE TERRE. — Demande plus calme que jamais. Quelques très rares sortes sont seules fermement tenues à cause de la demande spéciale pour le plant, tout le reste présentant de la faiblesse

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : *Royale* d'Orléans, 17 à 18 ; *Parisienne* du Loiret, 17 ; *Hollande* de Bretagne, 23 ; *Saucisse rouge* de Bretagne, grosses triées, 28 à 29 ; toutes venantes, 23 à 24 ; du Loiret, 30 ; *Fluck* de Bretagne, 23 ; de l'Yonne, 25 ; *Fin de Siècle* Bretagne, 23 ; *Beauvais* Bretagne, 28 nominal ; Sarthe, 25 à 26 ; *Ronde jaune* de Bretagne, 19 nominal ; Sarthe, 18 à 19 ; Loiret, 18 à 19 ; de l'Yonne, 23 ; *Eerstelingen* Nord, 22 ; du Loiret, 24 à 25 ; *Etoile du Nord* du Loiret, 29 ; d'Eure-et-Loir, 23 ; *Early*, terminé ; *Rosa* Ardennes et Meuse, 48 à 49 ; Marne, 50 ; Loiret, 43 à 45 ; Loir-et-Cher, 42 à 43 ; Côtes-du-Nord, 38 ; Morbihan, 35 ; *Géante Bleue* Bretagne, 17 nominal ; *Blanche*, 22 nominal ; *Wolhtmann*, Seine-et-Oise, 19 à 30 ; *Royal Kidney* Loiret, 17 ; de la Marne, 19 ; *Maerker*, 17 nominal.

CAROTTES. — La tendance s'est affaiblie par suite de la résistance opposée par la consommation aux cours élevés du détail. On cote en commerce aux 100 kilos, marchandise logée : Poitou, Loiret, Saint-Omer, 60 ; Auxonne, 45 ; Yonne et Luc. 50 ; Meaux, 70

NAVETS. — Marché calme aux cours de 40 à 50 pour toutes provenances.

OIGNONS. — Très peu d'affaires, les acheteurs ne procédant qu'au jour le jour. Les cours se tiennent à peu près. On cote en commerce aux 100 kilos, marchandise logée : Poitou, 150 ; Mazé, 160-165 ; La Fère et Verberie, 160.

On annonce 5.000 sacs Egypte pour le 15 mars

Cours des Vins

Muscadet	850 à 950
Gros-plant	400 à 480
Noah	160 à 200
Seibel	380 à 425

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVE chez Emile BOULLERY

J.-B. TOULON, Succ^r

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Téléphone 133.91

NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 5 à 10 fr.; 2e catég., 2.50 à 3.25; 3e catég., 1.50 à 2.50.

Veau. — 1re catégorie, 6 à 9.50 ; 2e catég., 5.50 à 6 fr.; 3e catég., 4 à 5 fr.

Mouton. — 1re catégorie, 9 fr.; 2e catég., 7 à 8 fr.; 3e catég., 5 fr.

Porc. — 7 à 8.75.

Beurre. — 8 à 9.50.

Œufs. — La douzaine, 7 à 7.50

Lapin. — 6.50 à 7 fr.

Poulets. — 8 à 8.50.

ANCENIS

Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr.; oies, le demi-kilo, 3.75 à 4.25; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, le demi-kilo, 2 à 3 fr.; œufs, la douzaine, 6.75 à 7.25; beurre, le demi-kilo, 8 à 8.50. Veaux, le kilo, 5.50 à 6 fr.; porcs, 7 à 7.25; porcs de lait, 250 à 300 fr.

CANDÉ, 13 février.

Blé, 100-103 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 80-85 fr.; sarrasin, 90-95 fr.; pommes de terre, 30-45 fr. Paille, les 1.000 kilos, 170-200 fr.; foin, 300-350 fr. Beurre, la livre, 7.75-8 fr.; œufs, la douzaine, 6.50-7 fr.; poulets, la couple, 22-30 fr.; canards, la couple, 22-28 fr.; oies grasses, le kilo, 8.50-9 fr.; oies courantes, la pièce, 20-25 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.; pigeons, la paire, 9-10 fr.

Porcs gras : amenés 30, vendu le kilo 7-7.75. Porcs maigres : amenés 80, la pièce 300-450 fr. Porcillons : amenés 300, la pièce 200-300 fr.

CHATEABRIANT, 15 février.

Blé, 100-102 fr.; avoines grises, 88-90 fr.; seigle, 74-75 fr.; blé noir, 85-90 fr.; orge, 85-90 fr.; farine première qualité, 145-148 fr.; sons, 72-75 fr.

Foin, les 500 kilos, 125-150 fr.; paille de froment, 100-125 fr.

Vieilles poules, la couple, 28-32 fr.; vieux poulets, la couple, gros 30-35 fr., moyens 25-30 fr., petits 18-22 fr.; poulets vivants, au poids, le demi-kilo, 4.50-5 fr.; canards, la pièce, 22-25 fr.; pigeons, la couple, 10-12 fr.; lapins, la pièce, 12-16 fr.; au poids, le demi-kilo, 2.50-2.75; lapins de garenne, 5.50-6.50.

Beurre ordinaire, en gros, le kilo, 12 fr.; détail, 15-16 fr.; œufs, 6-6.50.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50-3 fr.; bœufs de travail, la paire, 3.000-4.400 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2.25-2.50; vaches laitières, 1.500-2.000 fr.; taureaux, le kilo, 2.75-3 fr.; veaux, 5-5.50; génisses, 800-1.200 fr.; génisses, le kilo, 2.50-3 fr.; moutons, 5.50-5 fr.

Porcs de lait, 200-240 fr.; porcs maigres, le kilo sur pied, 8-8.50; porcs gras sur pied, le kilo, 7 fr.; porcelets, (250-350 fr. (suivant taille et espèces).

Chevaux : les bons, de 3.000 à 3.500 fr.; poulains, de 1.200 à 1.500 fr.; chevaux de boucherie, de 400 à 1.000 fr., suivant poids et qualité.

BLAIN

Froment roux, 102 à 104 fr.; blanc, 100 à 102 fr.; avoine blanche, 75 à 80 fr.; avoines grises et noires, 80 à 85 fr.; seigle, 72 à 75 fr.; blé noir, 80 à 82 fr.; orge, 67 à 70 fr. Farine première qualité, 152 à 154 fr.; son, 58 à 60 fr.

Foin, les 500 kilos, 110 à 130 fr.; paille de blé, 90 à 105 fr.; paille d'avoine, 85 à 90 fr.; paille de seigle, 75 à 80 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 13 à 14 fr., détail 15 à 16 fr.; beurre demi-fin, le kilo, 17 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 5.50 à 6 fr.

Vieilles poules, la couple, 20 à 25 fr.; poulets de grain, 35 à 45 fr.; vieux poulets, gros 35 à 40 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 20 à 30 fr.; poulets vivants, le demi-kilo, 6 à 7 fr.; canards, la pièce, 15 à 20 fr.; jeunes canards, la couple, 18 à 25 fr.; oies, la pièce, 30 à 40 fr.; pigeons, la couple, 8 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 2.80; bœufs de travail, la paire, 2.800 à 4.100 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2 à 2.50; vaches laitières, 1.000 à 1.700 fr.; taureaux, le kilo, 2.25 à 2.75; veaux, 4 à 5 fr.; veaux de lait, 5 à 5.75; génisses, 1.400 à 1.700 fr.; moutons et agneaux, le kilo 4 à 4.25.

Porcs de lait, 180 à 270 fr.; porcs maigres, 250 à 400 fr.; porcs gras, le kilo, 6.50 à 6.70

NOZAY

Farine, 157 à 158 fr.; farine de sarrasin, 178 à 179 fr. Blé, 102 à 103 fr.; seigle, 74 à 75 fr.; orge de mouture, 79 à 80 fr.; son, 65 à 66 fr.

Foin, les 500 kilos, 1re qualité 160 à 165 fr.; paille pressée, 100 à 103 fr.

Cidre, la barrique, 125 à 130 fr., droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 14.90 à 15 fr., détail 16 à 16.25; œufs, la douzaine, 6 fr.; poulets, la couple, petits 22 à 30 fr., gros engraissés, 31 à 40 fr.; oies grasses, 25 à 30 fr.; lapins, 9 à 14 fr. la pièce (4.75 à 5 fr. le kilo vivant).

Bœuf, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr.; vaches, 2.25 à 2.50; veau, 5.25 à 5.50; moutons, 4.80 à 5 fr.; porcs gras, 7 à 7.20.

Porcelets de six à huit semaines, 200 à 260 fr.; de deux à trois mois, 270 à 330 fr.; courantins de trois à quatre mois, 340 à 400 fr.; jeunes truies adultes, 380 à 420 fr.; suivant poids et beauté

PAIMBŒUF

Farines, 155 à 160 fr.; blé, 100 à 102 fr.; avoines, 72 à 75 fr.; blé noir, 80 à 85 fr.

Foin, les 500 kilos, 100 à 110 fr.; paille, 100 à 105 fr.

Beurre, le kilo, 13 à 13.50, la livre 6.50 à 7 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.50.

Poulets, 28 à 45 fr.; canards, 32 à 37 fr.; pigeons, 12 à 13 fr.; lapins, 18 à 23 fr.; dindes, 40 à 45 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.80 à 3 fr.; taureaux, 2.70 à 2.90; vaches, 2.80 à 2.90; veaux, 5.10 à 5.60; moutons, 5.50 à 6 fr.; porcs, 6.60 à 7 fr.

PORNIC

Farine, 163-165 fr.; blé, 103-105 fr.; seigle, 78-80 fr.; sarrasin, 86-87 fr.; avoine, 76-79 fr.; orge, 80-82 fr.; son, 60-65 fr.; paille, 95-105 fr.; foin, 108-110 fr.

Beurre, le kilo, en gros 16-17 fr., au détail 18-18.50; œufs, la douz., 7.50-8 fr.

Poulets, la couple, gros 40-42 fr., moyens 30-35 fr., petits 20-25 fr.; pigeons, 11-12 fr.; canards, 40-45 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 7 à 7.50; œufs, la douzaine, 5 à 6 fr.; poulets, la couple, gros 40 à 45 fr., moyens 30 à 35 fr., petits 25 à 28 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la pièce, 5 à 6 fr.; canards, 10 à 15 fr.

SAINTE-PAZANNE

Blé, 108 à 115 fr.; avoine, 90 à 95 fr. Foin, les 500 kilos, 105 à 115 fr.; paille, 100 à 105 fr.

Poulets, la couple, gros 50 à 60 fr., moyens 40 à 50 fr., petits 25 à 40 fr.; canards, la pièce, 15 à 20 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 10 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 7 à 8 fr.; beurre, le demi-kilo, 9 à 9.50.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 2.80; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 4.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2.40 à 2.70; vaches laitières, 1.200 à 2.000 fr.; taureaux, le kilo, 2.50 à 2.80; veaux de lait, 6.50; porcs de lait, 250 à 350 fr.

CLISSON

Blé, 100 fr.; avoine, 95 fr.; blé noir, 90 fr.; farine, 145 à 150 fr. Paille, les 500 kilos, 115 fr.

Poulets, la couple, gros 42 à 45 fr., moyens 36 à 41 fr., petits 30 à 35 fr.; lapins, la pièce, 10 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.25; beurre, le demi-kilo, 8 à 8.50.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3.50; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2 à 3.25 ; vaches laitières, 1.200 à 2.800 fr.; veaux, 5 à 6 fr.; porcs, 7.40; porcs de lait, 200 à 250 fr

Chemins de Fer de l'Etat

UNE REVOLUTION DANS LES TRANSPORTS PAR FER

Le seul avantage de la route sur le fer était la simplification de sa tarification.

Il n'en est plus ainsi

Les Chemins de fer mettent en vigueur un nouveau tarif qui est une véritable innovation

le Tarif au Wagon-Kilomètre.

Pour un prix de location très avantageux, l'expéditeur (industriel, commerçant, groupeur, expéditeur en gros) dispose d'un wagon qu'il peut aménager à son gré (double plancher, étagères, coffres, etc...) et dans lequel il charge ce qu'il veut.

Et il ne paie, pour le transport, quelle que soit la nature de la marchandise, que

3 fr. par km. pour un wagon de	8 t.
4 fr. — — —	12 t.
5 fr. — — —	15 t.

Exemple : 8 tonnes de marchandises diverses expédiées à 400 km. paieront 1.200 fr. de transport, soit seulement 150 fr. par tonne.

Les délais de transport, arrêtés d'un commun accord entre expéditeurs et chemins de fer, sont aussi réduits que ceux de la route.

Pour louer des wagons et obtenir tous renseignements sur ce nouveau tarif, s'adresser dans les gares du Réseau de l'Etat et au Service Commercial, 13, rue d'Amsterdam, Paris (8e), Téléph. Laborde 14-95 et la suite.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces

L'Imprimeur-Gérant : O. GRIMAUD.

ALIMENT COMPLET économique pour VEAUX porcelets

LACTINA SUISSE

Marque déposée

Etablissts BRUNNER Villeurbanne près LYON

Pour la petite et la moyenne culture, un tracteur BERTRAND est un bon placement.

Tracteurs BERTRAND, Saint-Agnant-les-Marais (Ch.-Inf.). Catalogue G.

Cédérions concessions de Vente exclusive Carbonate de Cuivre déployé anticryptogamique nouveau pour le traitement à sec par poudrages des vignes, blés de semences, pommes de terre, etc...

Fabrique A. E. GILLET, Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

Plus de Chevaux poussifs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT

Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

ARGENT de SUITE

sur hypothèque : Immeubles, Propriétés

CAPITAUX sous toutes formes sur toutes garanties

Pour Commerçants, Industriels, Agriculteurs

Ecrivez-nous de suite - Examen rapide - Réponse gratuite

CREDIT de FRANCE 31, Rue Turbigo PARIS (3e Arr^t)

CIDRE

COLORÉ - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GUÉRIES PAR LES PRODUITS GATÉ

EXIGER LA VRAIE MARQUE

Tres Phnes et E. GALICHÉRE - Bt-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Pay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Lageat, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

Instruments de Ferme Matériel de Sciage MOULINS VENDEUVRE 327 Rue St Martin PARIS

Pépinières J. Bécigneul

48, Rue Hauts-Pavés, NANTES - Tél. 110.74

TOUS ARBRES et ARBUSTES

- Catalogue franco sur demande -

TYPE COLONIAL — UN CYCLISTE AVERTI RÉALISE UN GAIN DE MILLE FRANCS PAR AN EN ROULANT SUR INCREVABLE BAUDOU — EN VENTE CHEZ TOUS LES AGENTS — PRIX 55 frs — MODÈLE 1932

LES EGLISOTTES (Gironde)

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs franco

Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alésia, Paris 14e (Prospectus gratis)

CLOTURES **CHAPDELAINE**

10, Rue Sully - NANTES - Tél. 113.99

ACTUELLEMENT CLOTURES-OCCASION

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

CURATOSE

arrête la diarrhée des Veaux et l'hématurie des Bovins

Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS

Brochure de 96 pages sur maladies franco sur demande

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

On remarque toujours à la rapidité et à la qualité de leur engraissement les veaux nourris avec du lait écrémé complété avec de la farine de

RIZ

(900 à 1.800 grs de farine pour 14 à 18 litres de lait écrémé entre 1 et 3 mois).

Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (3e).

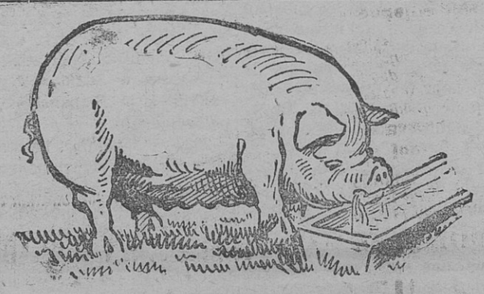

LA PROVENDEINE

vous fera économiser 2 mois de nourriture

Deux mois de nourriture ! et l'assurance que vos porcs se développeront normalement, rapidement, sans accroc de santé ! Voilà le bénéfice que vous retirez de l'emploi régulier de la PROVENDEINE.

Avec Provendeine les porcs profitent de jour en jour

M. J. DELAUNAY, La Récusonnière en le Bazouges du Désert (Ille & Vilaine) nous écrit : « *Je vous assure que depuis que je fais usage de vos paquets, je n'ai perdu aucun porc. Auparavant, je perdais 3 ou 4 porcs après avoir eu beaucoup de mal à les élever et à les soigner. Maintenant avec la Provendeine, mes porcs mangent très bien et on les voit profiter de jour en jour.* »

Je regrette de n'avoir pas connu la Provendeine plus tôt

M. RUELLAN à Licatel Pierguer (Ille & Vilaine) nous écrit : « *Ayant perdu à la suite d'une congestion cérébrale une truie qui avait 8 petits porcelets de 4 semaines, ils dépérissaient à vue d'oeil. Une fermière m'a conseillé de leur donner de la Provendeine, ce que j'ai fait. L'appétit leur est revenu et ils augmentent de jour en jour ; ils sont très beaux et ne paraissent pas avoir perdu leur mère. Je continuerai à leur donner de la Provendeine car c'est un produit qui donne de très bons résultats et je conseillerai à tous d'en faire autant. Tout ce que je regrette, c'est de n'avoir pas connu plus tôt la Provendeine car j'aurais eu moins de mortalité chez mes petits cochons.* »

La «Provendeine» est vendue partout en boites de 14 frs, impôt compris.

Dépôt pour l'Ouest de la France : Ancienne Maison Louis SANDERS, S. A. Quai Richemont, 10, Rennes (Ille et Vilaine).

LA DOUVE GUÉRIE EN 48 HEURES

FILIDOUVE a fait ses preuves depuis 3 ans. Tout animal traité est guéri.

Le traitement ne dure que 48 heures pour les moutons, 3 jours pour les bovins. Livré en capsules, le **FILIDOUVE** s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicique pur, six fois plus actif que l'extrait éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

LISEZ cette lettre de M. Perrin, vétérinaire à St-Saulge (Nièvre), qui nous a déjà commandé plus de 10.000 capsules, tant pour les ovins que pour les bovins.

« *Je vous autorise à mentionner mon nom comme client attitré et content de votre produit. J'ai toujours et sans aucune exception eu d'excellents résultats avec le* ***FILIDOUVE*** *dans la distomatose ovine, même sur des troupeaux où tous les autres produits avaient donné de mauvais résultats.*

Je n'ai jamais eu d'accidents d'intolérance ou d'intoxication et la facilité du traitement est incomparable. Enfin c'est le seul produit qui m'ait donné des résultats vraiment probants dans la distomatose bovine. »

Demandez aujourd'hui même notre brochure en utilisant le bon ci-contre. Elle vous sera envoyée gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES 3, Rue Barbanègre PARIS (19e)

BON pour une Brochure sur le FILIDOUVE — Nom et Prénoms — Adresse — Départ

Ignorer le Potazote fabriqué dans les Usines de la Cie Chimique de la Grande Paroisse à Warniers (Nord) c'est ne pas savoir, négliger vos cultures.

Renseignez-vous d'urgence à la Cie de la Grande Paroisse, Dpt Gle des Off. Cotés Vendeur exclusif, Place des Saussaies, Paris, ou près de ses agents.

DOCUMENTATION GRATUITE N° SUR DEMANDE

Un résultat entre MILLE (sur pommes de terre).

M. Naveau L., à Poille (Sarthe).

fumure courante sans Potazote	15.500 kgs
fumure courante AVEC POTAZOTE (600 kgs)	21.900 kgs

TAUPES Vous les prendrez toutes

plus de 100 par jour, en écrivant à L. LE GALL, taupier à Landéan (I.-et-V.) qui vous donnera tout renseignement.

Timbre 0.50 p. rép.

30.000 FRS

DE PRIX EN ESPÈCES SERONT DISTRIBUÉS

Voici dix-neuf clés de coffre-fort qui paraissent, à première vue, se ressembler toutes.

Cependant, en les regardant attentivement, il y en a une, **une seule**, qui est différente de toutes les autres : c'est la bonne, celle qui ouvre le coffre-fort.

TROUVEZ-LA ET GAGNEZ NOTRE

GRAND PRIX DE 20.000 FRANCS

Ce concours est absolument gratuit. Répondez-nous **sans retard**, cela ne vous engage à rien.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Art. 1.— Indiquez sur une feuille de papier, à l'encre, très lisiblement, le numéro de la bonne clé, ainsi que vos noms, prénoms, précédés de votre qualité : Monsieur, Madame ou Mademoiselle, et votre adresse complète.

Art. 2.— Nous ferons connaître personnellement à chaque concurrent si sa réponse est juste. En même temps, nous vous adresserons notre catalogue illustré, en vous conviant à effectuer un achat modique pour être qualifié. **Tout article ne convenant pas sera immédiatement échangé ou remboursé.**

Art. 3.— Toutes les réponses seront examinées ensuite par un jury impartial, présidé par Me AUBENEAU, Huissier à Paris. Ce jury les départagera suivant leur présentation et dressera la liste des gagnants. Sa décision sera irrévocable.

Art. 4.— Le concours sera clos le Quinze Mai 1933.

Le procès-verbal du Jury et la liste des gagnants seront adressés à tous les concurrents qualifiés.

Art. 5.— Ce concours est formellement interdit à notre personnel.

DISTRIBUTION DES PRIX

1er PRIX		20.000 Francs
2e PRIX		5.000 Francs
3e 2 PRIX de	1.000.	2.000 Francs
4e 5 PRIX de	200.	1.000 Francs
5e 20 PRIX de	100.	2.000 Francs

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES NOUVEAUTÉS

Service 120

62, rue d'Hauteville PARIS (X^e)

Ecrivez-nous de suite, une prime de 1.000 fs sera adressée par mandat-poste au premier concurrent qui se qualifiera avant le 11 Mars 1933

Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner, car chaque participant qualifié sera récompensé.

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.